Obligations du propriétaire

Par Stan6	666	

Bonjour tout le monde! Mon amie a récemment mis en location son appartement au 2 ème étage. Depuis déja presque 3 semaines le voisin du dessus se plaint que le locataire fait trop de bruit. Sur bailti ils l'ont suggérer de faire un état des lieux et surprise en entrant dans l'appartement, le locataire a changé toute la moquette d'où les bruits de pas car elle n'était pas bien isolé. Maintenant le locataire réclame que mon amie refasse la moquette (situation abérante à mon avis) et le voisin du dessus menace mon amie de la poursuivre en justice? Est-elle obligé de refaire la moquette ?